

Lieusaint, vendredi 23 juin 2017

**Projet de territoire de Grand Paris Sud :
document d'orientation et d'axes stratégiques**

Grand Paris Sud est née **d'une ambition pour le territoire, d'une volonté de peser aux côtés du Grand Paris, de renforcer l'attractivité du territoire, de créer et porter des grands projets et d'agir au quotidien**. Depuis sa naissance, en janvier 2016, de nombreuses décisions ont permis de donner du sens et de forger une identité à partir de consensus et d'une équipe réunie au service d'un projet et de l'intérêt général. Grand Paris Sud avance sur la base du respect du pluralisme politique et territorial. Ce collectif a permis d'initier des politiques publiques innovantes et volontaristes, dans un esprit de moyens au service de résultats. **Grand Paris Sud est une agglomération rassemblée et puissante.**

Grand Paris Sud inscrit ce collectif et cette force dans une double histoire. La première a commencée il y a presque un demi-siècle, avec l'émergence des villes nouvelles, dont certaines communautés de l'agglomération furent pionnières. La seconde est récente et ne fait que débiter : la métropolisation, choc de modernisation des territoires, impactant communes, agglomérations, départements et régions, au service de la croissance et de l'efficacité publique et privée dans les territoires. **Grand Paris Sud est un acteur volontariste de la métropolisation. Acteur de poids de la Région et du Grand Paris qui se dessine, elle est une force contributive apportant ses atouts au sein de la métropole** : son cadre de vie mi-urbain mi-nature, son vivier économique, son effervescence étudiante, son foisonnement culturel, sa jeunesse, son développement. **Grand Paris Sud tire le sud-francilien pour traiter des enjeux régionaux et nationaux** (transports, économie, formation, santé, grands projets). Elle se construit en un territoire de vie cohérent et conséquent, qui lui donne une masse critique pour être entendu. Elle se situe dans une synergie avec le Grand Paris et l'Ile-de-France. Ce qui implique des exigences : la réussite de la Métropole passe par des agglomérations équilibrées en termes d'emploi, d'habitat et de services.

Forte de ce rôle et de ses responsabilités, Grand Paris Sud s'impose comme la destination et la centralité de référence du sud francilien. En effet, l'agglomération dispose de plusieurs pôles de centralité : deux pôles de destination à l'échelle sud-francilienne (Evry, ville préfectorale, et le Carré-Sénart), un pôle urbain majeur (Corbeil-Evry et son importance de premier plan dans les domaines de la science, la santé et l'industrie), un pôle nature (forêts et Seine) et un pôle en devenir (site de l'hippodrome autour d'un cluster sports). Elle possède des pépites qui la projettent dans l'avenir, comme le Génopole et le centre hospitalier du sud francilien ainsi que la filière aéronautique-aéroportuaire locale. Grand Paris Sud construit une identité à la fois nature et technologique.

Enfin, Grand Paris Sud conjugue cette intercommunalité de projets avec des services publics de proximité. Déjà, l'agglomération démontre que, pour 24 communes et 342 000 habitants, elle peut produire des services publics proches et utiles au quotidien. **Grand Paris Sud est un territoire au service de ses territoires**, dans le respect des engagements validés démocratiquement par chaque commune, tout particulièrement dans le domaine de l'urbanisme, du droit des sols et de l'aménagement. L'agglomération bâtit des passerelles permettant un dialogue constant et fructueux avec chacune de ses 24 communes et s'attache à construire une solidarité intercommunale.

CONSTATS

Un territoire à forts potentiels

Grand Paris Sud

Seine - Essonne - Sénart



LA CULTURE

- 1 - Le théâtre de la ville de Combs-la-Ville
- 2 - Le théâtre de la ville de Morsy-Clamart
- 3 - Le théâtre de la ville de Nandy
- 4 - Le théâtre de la ville de Saugny-le-Temple
- 5 - Le théâtre de la ville de Saint-Plaisir-du-Veray
- 6 - Le théâtre de la ville de Vaux-Saint-Denis
- 7 - Le théâtre de la ville de Reuilly

ÉQUIPEMENTS CULTURELS

- 1 - Bibliothèque de Combs-la-Ville
- 2 - Bibliothèque de Morsy-Clamart
- 3 - Bibliothèque de Nandy
- 4 - Bibliothèque de Saugny-le-Temple
- 5 - Bibliothèque de Saint-Plaisir-du-Veray
- 6 - Bibliothèque de Vaux-Saint-Denis
- 7 - Bibliothèque de Reuilly

L'EMPLOI

- 1 - Centre d'emploi de Combs-la-Ville
- 2 - Centre d'emploi de Morsy-Clamart
- 3 - Centre d'emploi de Nandy
- 4 - Centre d'emploi de Saugny-le-Temple
- 5 - Centre d'emploi de Saint-Plaisir-du-Veray
- 6 - Centre d'emploi de Vaux-Saint-Denis
- 7 - Centre d'emploi de Reuilly

PARCOURS D'ACTIVITÉS

- 1 - Parcours de Combs-la-Ville
- 2 - Parcours de Morsy-Clamart
- 3 - Parcours de Nandy
- 4 - Parcours de Saugny-le-Temple
- 5 - Parcours de Saint-Plaisir-du-Veray
- 6 - Parcours de Vaux-Saint-Denis
- 7 - Parcours de Reuilly

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

- 1 - Parcours de Combs-la-Ville
- 2 - Parcours de Morsy-Clamart
- 3 - Parcours de Nandy
- 4 - Parcours de Saugny-le-Temple
- 5 - Parcours de Saint-Plaisir-du-Veray
- 6 - Parcours de Vaux-Saint-Denis
- 7 - Parcours de Reuilly

ZONES COMMERCIALES

- 1 - Zone commerciale de Combs-la-Ville
- 2 - Zone commerciale de Morsy-Clamart
- 3 - Zone commerciale de Nandy
- 4 - Zone commerciale de Saugny-le-Temple
- 5 - Zone commerciale de Saint-Plaisir-du-Veray
- 6 - Zone commerciale de Vaux-Saint-Denis
- 7 - Zone commerciale de Reuilly

REPÉRAGES D'ENTREPRISE

- 1 - Entreprise de Combs-la-Ville
- 2 - Entreprise de Morsy-Clamart
- 3 - Entreprise de Nandy
- 4 - Entreprise de Saugny-le-Temple
- 5 - Entreprise de Saint-Plaisir-du-Veray
- 6 - Entreprise de Vaux-Saint-Denis
- 7 - Entreprise de Reuilly

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- 1 - Université de Combs-la-Ville
- 2 - Université de Morsy-Clamart
- 3 - Université de Nandy
- 4 - Université de Saugny-le-Temple
- 5 - Université de Saint-Plaisir-du-Veray
- 6 - Université de Vaux-Saint-Denis
- 7 - Université de Reuilly

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- 1 - Université de Combs-la-Ville
- 2 - Université de Morsy-Clamart
- 3 - Université de Nandy
- 4 - Université de Saugny-le-Temple
- 5 - Université de Saint-Plaisir-du-Veray
- 6 - Université de Vaux-Saint-Denis
- 7 - Université de Reuilly

LE SPORT ET LES LOISIRS

- 1 - Parcours de Combs-la-Ville
- 2 - Parcours de Morsy-Clamart
- 3 - Parcours de Nandy
- 4 - Parcours de Saugny-le-Temple
- 5 - Parcours de Saint-Plaisir-du-Veray
- 6 - Parcours de Vaux-Saint-Denis
- 7 - Parcours de Reuilly

LES ESPACES VERTS

- 1 - Parcours de Combs-la-Ville
- 2 - Parcours de Morsy-Clamart
- 3 - Parcours de Nandy
- 4 - Parcours de Saugny-le-Temple
- 5 - Parcours de Saint-Plaisir-du-Veray
- 6 - Parcours de Vaux-Saint-Denis
- 7 - Parcours de Reuilly

LES ESPACES VERTS REMARQUABLES

- 1 - Parcours de Combs-la-Ville
- 2 - Parcours de Morsy-Clamart
- 3 - Parcours de Nandy
- 4 - Parcours de Saugny-le-Temple
- 5 - Parcours de Saint-Plaisir-du-Veray
- 6 - Parcours de Vaux-Saint-Denis
- 7 - Parcours de Reuilly



SAINTÉ

- 1 - Centre de santé de Combs-la-Ville
- 2 - Centre de santé de Morsy-Clamart
- 3 - Centre de santé de Nandy
- 4 - Centre de santé de Saugny-le-Temple
- 5 - Centre de santé de Saint-Plaisir-du-Veray
- 6 - Centre de santé de Vaux-Saint-Denis
- 7 - Centre de santé de Reuilly

LE TRANSPORT

- 1 - Gare de Combs-la-Ville
- 2 - Gare de Morsy-Clamart
- 3 - Gare de Nandy
- 4 - Gare de Saugny-le-Temple
- 5 - Gare de Saint-Plaisir-du-Veray
- 6 - Gare de Vaux-Saint-Denis
- 7 - Gare de Reuilly

GRANDS PROJETS

- 1 - Projet de Combs-la-Ville
- 2 - Projet de Morsy-Clamart
- 3 - Projet de Nandy
- 4 - Projet de Saugny-le-Temple
- 5 - Projet de Saint-Plaisir-du-Veray
- 6 - Projet de Vaux-Saint-Denis
- 7 - Projet de Reuilly

Note : les constats présentés dans cette partie sont une synthèse s'appuyant sur un document prospectif complet « Données pour un projet de territoire » disponible sur le site web de Grand Paris Sud <http://www.grandparissud.fr/projets/projet-de-territoire>

1) Trois constats pour appréhender l'identité de Grand Paris Sud

- **Une diversité représentative de l'Île de France**

Grand Paris Sud regroupe 24 communes, 8 en Seine-et-Marne et 16 en Essonne. Les dichotomies sont importantes : taille des communes (rapport de 1 à 99 : plus de 50 000 habitants à Evry et un peu plus de 500 à Morsang-sur-Seine), densité de population (rapport de 1 à 56), histoire et identité (ville nouvelle ou ville traditionnelle). L'agglomération représente une petite Île-de-France miniature. Cette diversité urbaine, sociale et paysagère constitue un véritable atout car l'agglomération peut convenir à des populations très différentes. Elle embarque également les problématiques de l'Île-de-France avec 8 communes faisant l'objet de programmes de l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU).

- **Une sociologie jeune, dynamique et porteuse de fragilités et de disparités**

85,8% des habitants de Grand Paris Sud ont moins de 60 ans (et 23,9% moins de 14 ans). La population active domine avec 64,4%. En revanche, des déséquilibres apparaissent avec seulement 9,7% de cadres supérieurs et 27,6% d'habitants disposant d'une formation post-bac. Des fragilités apparaissent également dans certaines disparités : en effet certains indicateurs, comme le revenu moyen (24 926 € annuel par foyer) ou le taux de chômage (13,4%) présentent des profils moyens, mais soulignent des écarts importants entre communes.

- **Une assise économique à potentiel**

Grand Paris Sud rivalise avec les agglomérations de Grande Couronne de même strate, et affiche même des indicateurs plus particulièrement favorables en termes de création d'entreprises (17,9%). L'agglomération dispose de locomotives d'envergure internationale dans plusieurs secteurs d'activités, comme la génomique, l'aéronautique, l'enseignement supérieur, la logistique et le commerce.

2) 20 chiffres signifiants pour décrire Grand Paris Sud

- **Une agglomération mi-nature, mi-urbaine** : 3 500 hectares d'espaces naturels, 21 kilomètres de Seine, 131 000 logements, 343 000 habitants
- **Un vivier économique** : 18 500 entreprises, 138 000 emplois, 62 parcs d'activités économiques, 5 centres commerciaux régionaux.
- **Une effervescence étudiante** : 14 établissements d'enseignement supérieur dont 4 grandes écoles, et 2 universités, 20 000 étudiants.
- **Une culture foisonnante** : 3 théâtres dont 2 scènes nationales, 130 lieux de spectacles et de pratiques amateurs, 21 médiathèques-bibliothèques.
- **Une terre de compétiteurs** : 20 clubs sportifs de niveau national, 70 athlètes de haut niveau.
- **Un territoire de développement** : 425 hectares de foncier économique disponible, 3500 logements en chantier.

ORIENTATION STRATÉGIQUE

**Un territoire des possibles :
un territoire d'audace,
un territoire apprenant,
un territoire à économie positive**

Grand Paris Sud, territoire des possibles

Territoire à forts potentiels, Grand Paris Sud concrétise et matérialise ces atouts, pour le bénéfice de ses habitants et acteurs locaux : Grand Paris Sud se fait territoire des possibles. Pour la région et la métropole, Grand Paris Sud territoire des possibles, c'est le lieu d'émergence de réussites, qui inspirent et créent un mouvement. Pour une personne, Grand Paris Sud territoire des possibles, c'est la possibilité donnée et redonnée, tout au long de sa vie, de se réaliser, de progresser, de s'émanciper. Pour une entreprise, pour une organisation, Grand Paris Sud territoire des possibles, c'est la possibilité de se développer dans un environnement de confiance qui offre les services correspondant aux besoins, facilite les rencontres, garantit les liens et la visibilité sur la fiscalité, catalyse l'innovation autour d'une vision partagée ; un territoire au service de ses acteurs locaux.

Grand Paris Sud base ses possibles sur la réappropriation collective de deux biens communs primordiaux : la planète et l'humain.

- D'une part la planète. La vraie échelle de notre avenir est celle de la Terre. Cette prise de conscience est à associer à une politique d'écologie, de qualité de vie, qui combat les multiples dégradations de l'environnement (avec une attention toute particulière à l'air et à l'eau), de la nourriture et de la santé, où la sobriété de nos comportements est synonyme, non de privation, mais de tempérance, non de manque, mais de qualité. Pour aller vers une société post-carbone, dans la continuité de ses initiatives en matière de chaufferie collective, éco-quartiers, éco-label des parcs d'activités, Grand Paris Sud responsabilise l'agriculture, l'énergie, l'industrie, la construction, les transports.
- D'autre part l'humain. Notre civilisation doit ressusciter les fraternités et faire reculer les égoïsmes ; bâtir une société apaisée et moins cloisonnée. Tout ce qui crée du lien, du collectif, du réseau doit être recherché. Grand Paris Sud investit socialement dans les personnes, dans le capital humain, évitant la société à deux vitesses et permettant d'allier la logique de justice sociale et celle de l'investissement économique. Grand Paris Sud repense l'égalité et partage ce qu'est une société juste : c'est affirmer que notre société est pour l'égalité, mais tout autant pour le mérite ; pour l'égalité, mais tout autant pour le risque ; pour l'égalité, mais tout autant pour la création. Repenser l'égalité, cela veut dire se concentrer sur l'emploi, l'école, la formation, le logement, la mobilité et accessibilité, la santé (et pour cette dernière, dans une démarche allant de l'accès aux soins à la prévention globale intégrant la prise en compte du handicap, le sport, l'alimentation, la lutte contre la pollution, l'épanouissement personnel). Une « société juste » est une société qui permet à chacun, quels que soient ses moyens ou ses origines, d'avoir les mêmes chances de réussir.

1. Grand Paris Sud, territoire d'audace

Grand Paris Sud s'empare d'enjeux métropolitains et régionaux majeurs. Forces comme faiblesses sont l'objet d'une action volontariste, pour transformer les atouts en excellence et pour apporter des solutions aux problématiques locales. Cette excellence et ses solutions sont au service d'un intérêt général qui dépasse celui de l'agglomération et s'inscrit dans une perspective métropolitaine et régionale :

- Une excellence santé-génomique de dimension européenne, portée par le Génopole, premier bio-cluster français, et le centre hospitalier du sud francilien.
- Une excellence aéronautique de dimension internationale, constituée par la position de l'agglomération comme premier pôle industriel de ce secteur en Ile-de-France et renforcée par la présence de Villaroche sur le territoire.

- Des solutions innovantes et ambitieuses en matière de rénovation urbaine et d'égalité des chances, expérimentées dans les dix-neuf quartiers prioritaires du territoire.
- Un nouveau modèle de développement qui répond aux défis économiques, sociaux, écologiques et citoyens de notre société : une éco-polis.

Grand Paris Sud suscite et mobilise la coopération territoriale au sein du réseau des acteurs publics locaux (région Ile de France, départements de Seine-et-Marne et de l'Essonne, métropole du Grand Paris, agglomérations voisines comme Cœur d'Essonne ou Melun Val de Seine, établissements publics du Grand Paris comme l'EPT12, etc.), portant les sujets stratégiques (transports, économie, commerces, santé, etc.) aux niveaux permettant leur prise en compte efficiente. Grand Paris Sud est ainsi une force contributrice de la métropole et de la région. L'agglomération participe d'une nouvelle organisation et d'une nouvelle dynamique des territoires, lui apporte ses excellences et ses solutions. En retour, Grand Paris Sud attend de ces partenaires :

- La connexion de Grand Paris Sud aux réseaux de transports nationaux et internationaux (liaison Corbeil-Evry-Orly, gare TGV Lieusaint/Moissy), au réseau Grand Paris Express et à son corollaire « RER-grande vitesse » reliant Massy, Orly, Grand Paris Sud, Marne-la-Vallée ;
- l'augmentation de l'offre de formation supérieure de l'agglomération et le soutien à la transformation du centre hospitalier du sud francilien en centre hospitalier universitaire ;
- l'aide développement des activités tertiaires comme source d'emploi local et condition d'attractivité.

2. Grand Paris Sud, territoire apprenant

Pour permettre à chacun de se réaliser, Grand Paris Sud territoire des possibles se décline en territoire apprenant. En effet, les mutations du monde moderne, les transformations rapides des technologies et l'explosion des savoirs, la nécessité pour chacun de devoir en permanence s'ouvrir à de nouvelles connaissances et compétences obligent à penser en termes d'éducation et de formation tout au long de la vie.

Grand Paris Sud travaille à la capacité des acteurs locaux à mettre en chantier leur intelligence collective afin d'élaborer ensemble des réponses adéquates aux besoins du territoire. Chaque personne doit être au centre de la réflexion avec un préalable : apprendre augmente les possibilités de notre action individuelle et collective. Toute l'agglomération est déjà une source d'éducation à travers ses institutions éducatives traditionnelles, ses actions culturelles mais aussi à travers sa planification urbaine, ses politiques environnementales, ses moyens de communication, son tissu productif et ses entreprises. Grand Paris Sud le structure en un territoire d'intelligences multiples, vivifiées par la formation pour tous et tout au long de la vie, la culture pour retrouver du sens et la participation démocratique pour mobiliser la créativité collective.

a. La formation pour tous et tout au long de la vie

Dans un univers mondialisé et poussé par la technologie telle que nous la pratiquons en Europe, le progrès nécessite de l'agilité. En effet, au cours des vingt prochaines années, l'automatisation va bousculer la société. Cette immense transformation – qui résulte de l'intégration des automatismes par le numérique – constitue notre horizon. Ce qui se

décide aujourd'hui, c'est notre capacité à être des acteurs de la 3^{ème} révolution technologique, économique et sociale.

Grand Paris Sud soutient les objectifs d'intervention en amont, pour doter les individus des compétences nécessaires pour faire face aux besoins économiques et sociaux, présents et à venir, pour reconnaître et consolider les potentiels via la valorisation des acquis de l'expérience, pour enrichir tous les savoirs dans la perspective des domaines émergents (entrepreneuriat, technologies, écologie, etc.). En résumé, armer, former, pour éviter le risque, préparer plutôt que réparer, orienter les politiques sociales vers le futur plutôt que vers le passé et mettre au cœur de ces dispositifs les publics les plus fragiles. La formation est l'outil essentiel. Ce besoin est d'autant plus prégnant que dans l'agglomération, seul 27,6% possède un niveau post baccalauréat. Les jeunes peu ou pas diplômés sont donc une cible prioritaire, avec un travail qui doit commencer dès les premières années éducatives.

b. La culture pour retrouver le sens

C'est par la culture que nous retrouverons le sens de notre société. D'abord, les lieux de culture sont des lieux de débats. Ensuite, nous sommes passés d'un système où l'individu faisait partie d'un corps social à celui où l'individualisme prévaut, d'où un besoin vital de grandes rencontres collectives destinées à vivre des émotions partagées. Enfin, notre société est faite de discontinuité, par conséquent il est nécessaire d'inventer de l'événement et de l'exceptionnel pour faire société dans les domaines culturel, sportif, social... et en les mixant. Fort du socle robuste constitué par son offre culturelle, Grand Paris Sud se donne ce rôle. Grand Paris Sud dépasse les frontières régionales et nationales : ainsi, l'agglomération donne de l'envergure à son audace en l'enrichissant par la rencontre avec d'autres cultures, elle apprend en découvrant d'autres expériences, elle participe aux transitions écologiques et citoyennes au travers du monde.

c. La participation démocratique pour mobiliser notre intelligence collective

Grand Paris Sud porte de nouvelles approches de participation démocratique. Nous sommes dans une société beaucoup plus horizontale, l'initiative de la transformation de la société ne vient plus seulement d'un système descendant mais émerge spontanément des territoires et des citoyens qui deviennent des acteurs de la transition écologique, économique, sociale ou encore environnementale.

Par conséquent Grand Paris Sud adapte son système de gouvernance en utilisant le numérique, en partageant les responsabilités avec les habitants et les acteurs locaux, En valorisant la citoyenneté via des formes d'engagements incluant.

3. Grand Paris Sud, territoire à économie positive

Pour créer dans la durée de la valeur humaine et économique locale, Grand Paris Sud territoire des possibles se décline en un territoire à économie positive, qui génère de l'emploi local (un taux d'emploi local de 50% à échéance 2030), s'appuie sur les politiques publiques de transition écologique, accompagne les filières et les initiatives du territoire. Ce nouveau modèle de développement, et ses politiques publiques, pensent la ville comme un service, dans une logique d'économie de la fonctionnalité, enrichissant l'usage du territoire, sa créativité et ses processus coopératifs.

a. Des filières en mouvement

Les territoires sont désormais devenus acteurs de production et de coopération. Grand Paris Sud porte ses filières d'excellence actuelles (aéronautique-aéroportuaire, robotique, santé, logistique/e-commerce, biotechnologies, numérique) et en devenir (éco-activités, agriculture péri-urbaine et biologique, sports) dans un esprit réseau à l'échelle régionale, nationale et internationale. Grand Paris Sud tisse son écosystème en décloisonnant les approches et en reliant l'ensemble des forces vives : entreprises, organisations professionnelles et syndicales, universités, grandes écoles, écoles supérieures, recherches, clusters, acteurs culturels, sociaux, sportifs, associatif etc. Grand Paris Sud impulse les synergies entre les acteurs et crée les liens avec les pôles externes de compétitivité les concernant. L'objectif est de faire émerger un dynamisme, qui accélère le développement des entreprises, rapproche offres et demandes d'emplois, garantit l'employabilité résiliente des habitants.

Au-delà, Grand Paris Sud soutient un modèle qui combine une finalité économique et une finalité d'utilité sociale (économie sociale et solidaire, économie circulaire, économie du partage). Grand Paris Sud soutient également une gestion territorialisée des emplois et des compétences, notamment pour les PME et TPE : faire évoluer les compétences des salariés d'un territoire est un point de rencontre entre partenaires privés et publics car cela vise tant au renforcement des compétences des entreprises locales qu'à la sécurisation des parcours professionnels des habitants.

b. La transition écologique

Notre monde sera plus habitable si on pense plutôt isolation des maisons qu'importation de pétrole, plutôt résidences avec de grandes terrasses qu'étalement périurbain, plutôt économie circulaire pour sortir du dilemme croissance/décroissance ainsi que mode de vie sain et responsable plutôt que consommation. Nous connaissons la plupart des solutions à nos problèmes. Et elles fonctionnent. Nous savons régénérer les sols, ralentir le dérèglement du climat, sortir des populations de la pauvreté, fabriquer des produits neufs à partir de déchets, produire de l'énergie à partir du soleil, de l'eau, du vent, etc.

L'échelle la plus pertinente pour traiter ces enjeux est souvent l'échelle territoriale. Les spécialistes estiment qu'un territoire peut arriver à 20 % de sa production de valeur grâce sa génération autonome d'énergie, son agriculture et agro-alimentaire, ses activités de recyclage et d'accueil : des fonctions qui peuvent être assurées par les habitants à l'échelle d'un bassin de vie. Grand Paris Sud, pour promouvoir l'économie et l'emploi dans l'agglomération et renforcer son autonomie, se fixe des objectifs (un pourcentage de production locale) à atteindre en matière de :

- Énergie : pourcentage d'énergie renouvelable produite localement, pose de panneaux photovoltaïques sur les équipements publics, exploitation en circuit court du bois des forêts locales, création de réseaux de chaleur...
- Alimentation : pourcentage d'alimentation produite localement, avec recours aux circuits courts (pour les cantines scolaires par exemple), préservation de terres agricoles, partenariats avec des enseignes alimentaires, associations de type AMAP....
- Recyclage et économie circulaire : pourcentage des ordures ménagères produites par le territoire et recyclées.

- Accueil : pourcentage d'emplois de l'économie locale (commerces, restauration, logistique...) occupés par des résidents du territoire.

Quatre fonctions auxquelles, peuvent s'ajouter des objectifs porteurs de sens écologique et créateur d'emplois :

- Construction : 100 % des constructions neuves et pourcentage de rénovation de bâtiments publics et privés intégrant un haut niveau d'efficacité énergétique, aide à la rénovation thermique des logements.
- Mobilité : pourcentage de véhicules des transports publics peu émetteurs de carbone, développement des transports publics propres, par l'achat de voitures électriques, développement du covoiturage.
- Préservation de la biodiversité : gestion durables des espaces verts, inscription des continuités écologiques dans les projets d'aménagement, végétalisation des toitures et façades, développement de l'agriculture et de la nature en ville.
- Lutte contre le gaspillage et l'éducation à l'environnement : sensibilisation dans les écoles, information des habitants.
- Économie locale : achats de tout ce qui peut être fabriqué localement à des entrepreneurs locaux et indépendants, clauses d'insertion dans les appels d'offres...
- Et de petites actions simples mais exemplaires, comme un indicateur de « bonheur territorial » (mesurant la qualité de vie, prenant en compte l'éducation, la santé, la qualité de l'air, la mobilité, la distance domicile -travail, etc.) ou des actions de prévention de santé.

c. L'énergie citoyenne

La transition écologique, c'est aussi une multitude d'initiatives citoyennes modestes, dispersées : économie verte, attention portée à la manière de se nourrir, sobriété, relocalisation des productions... qu'il faut faire émerger et surtout coopérer. Par exemple, à l'image des agriculteurs qui s'organisent en coopératives pour se partager les moissonneuses batteuses, le modèle de la propriété partagée peut se décliner à l'usage des particuliers, par exemple les ateliers de bricolage ou laveries associatifs qui allient espace, convivialité et équipements performants, ou une mise à disposition de matériels spécifiques (puériculture, camping, jardinage, outils). Il peut s'agir aussi de développer des services favorisant le lien social et intergénérationnel, comme l'accompagnement de personnes âgées et handicapées, le soutien scolaire, l'auto-partage des véhicules, les jardins partagés... Il est également nécessaire de transformer nos entreprises, nos métiers, pour qu'ils contribuent à préserver l'environnement en recyclant, réutilisant, réparant...

Les besoins sont immenses, les ressources bien sûr ne le sont pas, beaucoup d'initiatives de nos concitoyens pourraient cependant trouver leurs modèles économiques avec un peu d'imagination, d'accompagnement et de décloisonnement. Grand Paris Sud accompagne et amplifie cette évolution en favorisant les mises en relation, en créant des rencontres, découvertes, en encourageant les brassages culturels, en étant un espace de « forte connectivité » : création d'écosystèmes très localisés pour être au plus proche des habitants d'une force d'ingénierie sociale, sorte de start-up intégrée de l'innovation et s'appuyant sur les structures de soutien à l'emploi, à l'économie, à l'insertion, etc.

AXES STRATÉGIQUES

Des transports qui connectent et relient

L'économie et la formation au service de la valeur du territoire et de l'emploi

La culture, le sport et l'envie d'apprendre à tout âge

La qualité de vie au quotidien

Grand Paris sud mobilise ses potentiels, traite ses problématiques, soutient ses communes et se met aux services de ses habitants et acteurs locaux en se faisant territoire des possibles, apprenant et à économie positive. Pour cela, l'agglomération déploie son énergie, ses talents et ses moyens dans quatre grands domaines, majeurs pour permettre la réalisation de chacun et donner de la valeur humaine et économique du territoire : des transports qui connectent et relient, l'économie et la formation au service de la valeur du territoire et de l'emploi, la culture, le sport et l'envie d'apprendre à tout âge, la qualité de vie au quotidien.

En termes de méthode, Grand Paris Sud mise sur l'énergie citoyenne. L'agglomération est à l'écoute, en créant des écosystèmes très localisés qui regroupe tous les acteurs qui créent du lien social à une micro-échelle. La coordination, portée par des équipements de proximité existant et intégrant une dimension d'innovation et de partage, détectent les initiatives, font émerger les idées, accompagnent les porteurs de projets, en s'appuyant sur une force d'ingénierie portée par l'agglomération. Celle-ci a également le rôle de « co-designer » les politiques publiques intercommunales avec les usagers et les parties prenantes pour faire émerger de la forte valeur d'usage. Ce travail privilégie les approches successives, l'expérimentation, la mise en relation et un mode de fonctionnement souple et agile.

1. Des transports qui connectent et relient

1) RELIER GPS À LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS RELIER GPS À LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

a. Améliorer la liaison RER D vers et depuis Paris

Malgré des progrès depuis 2014, le RER D connaît toujours une ponctualité insuffisante, dans un contexte de hausse du trafic voyageurs et de vieillissement des infrastructures et du matériel roulant. Cette situation pèse sur l'attractivité du territoire. Des améliorations sont impératives et passent par un suivi des projets à l'étude, une bonne compréhension des lourds enjeux auxquels ont à faire face l'autorité organisatrice et l'exploitant, et dans le même temps, une exigence forte de progrès à court, moyen et long termes.

- Réviser et réaliser le Schéma Directeur du RER D, pour une amélioration structurelle de la ligne à moyen/long termes

L'agglomération demande au STIF de réviser le Schéma Directeur du RER D datant de 2009 afin de prioriser les investissements indispensables à une amélioration majeure et durable du niveau de l'offre et de la qualité de service à échéance 2021-2025 : mise en place de nouvelles rames plus rapides, plus fiables, climatisées ou réfrigérées, et plus confortables, déploiement du système de signalisation Nexteo (diminution des distances de sécurité et donc hausse de la fréquence), amélioration du confort et des services en gares, renforcement des infrastructures (études à lancer immédiatement sur le Terrier de Bercy et Voie M notamment).

- A court terme, refondre l'exploitation de la ligne pour une meilleure qualité de service

Parallèlement, à l'instar du travail fait sur d'autres lignes en Ile-de-France (A, J, L2, L3), le STIF et la SNCF travaillent sur la refonte et la mise en cohérence des plans de lignes pour améliorer fortement la régularité et la qualité de service sans passer par la réalisation préalable de lourds et coûteux travaux d'infrastructures.

Le territoire tient à réaffirmer la nécessité d'apporter des améliorations substantielles aux conditions de transport sans attendre la mise en œuvre du schéma directeur du RER D. Toute évolution devra néanmoins se traduire par des mesures fortes garantissant une amélioration de la qualité de service à travers la mise en service de nouveaux trains, l'amélioration des correspondances, le maintien des temps de parcours pour l'ensemble du territoire l'augmentation des fréquences et le maintien à terme de trains directs vers Paris. A ce titre, seule la réalisation de travaux relatifs à la création du terrier de Bercy dès le prochain CPER sera en mesure de garantir cette fluidité.

- Réussir la connexion au futur Grand Paris Express

Fin 2022, la ligne 15 Sud (Pont de Sèvres/Noisy Champs) sera la première ligne du réseau Grand Paris Express que construit actuellement la Société du Grand Paris. Elle sera en correspondance avec le RER D en gare de Vert-de-Maisons, sur les communes d'Alfortville et Maisons Alfort.

Si cette connexion permettra aux habitants de Grand Paris Sud d'accéder plus facilement aux différents territoires de la Petite Couronne (principalement les Hauts-de-Seine et le Val de Marne), il n'en reste pas moins qu'un arrêt systématique en gare de Vert-de-Maisons allongera mécaniquement le temps de parcours à destination de Paris.

La réussite de cette connexion au Grand Paris Express ne sera vécu comme tel par l'ensemble des habitants de Grand Paris Sud que si, à cet horizon, les conditions de circulation du RER D connaissent une amélioration palpable, qui sera permise à la fois par la refonte de la grille (projet SA 2019) et par les investissements structurants (nouvelles rames, nouvelle signalisation).

b. Développer les liaisons vers les Grands Pôles régionaux

Malgré une volonté affirmée en Ile-de-France de développement polycentrique dont les villes nouvelles sont l'une des illustrations les plus marquantes, nombre de territoires franciliens dont fait partie Grand Paris Sud se déterminent encore, au moins partiellement, par rapport à Paris. Le lien avec le cœur de l'Agglomération est assuré par la ligne D du RER. Son bon fonctionnement est donc crucial. Néanmoins, les liaisons avec les grands pôles régionaux sont essentielles afin de renforcer l'attractivité de Grand Paris Sud.

Le territoire hérite de projets structurants permettant d'envisager à moyen terme des modes de transports très performants pour assurer un maillage vers les principaux d'entre eux :

- Le Tram 12 express permettra d'ici 2020 de relier le pôle d'emploi de Massy et sa gare TGV ouvrant le territoire vers le Grand Ouest de l'Hexagone.
- Le projet de Site Propre de Transport en Commun sur la RN7 piloté par le Département de l'Essonne, fortement encouragé par Grand Paris Sud, offrira un lien, via le grand pôle multimodal de Juvisy, vers Orly – Rungis, son secteur d'emploi et sa plate-forme aéroportuaire.
- D'ici à 2024, le TZen 2 permettra de se rendre à Melun avec un niveau de service proche d'un tramway,
- Par ailleurs, aujourd'hui, 2 lignes du réseau Seine-et-Marne Express desservent le secteur de Marne-la-Vallée, pôle d'emplois et de loisirs important pour la Seine-et-Marne et le territoire de Grand Paris Sud, depuis la gare de Lieusaint-Moissy. Néanmoins, la fréquence de l'offre ou les temps de parcours actuels pourraient être rendus plus attractifs. Afin d'encourager l'usage du bus et limiter l'usage de la voiture individuelle pour ces trajets, une réflexion (étude d'opportunité, faisabilité et coûts) sur une liaison performante entre Grand Paris Sud et Marne-la-Vallée doit être menée à moyen terme.

L'ensemble de ces projets vient renforcer l'attractivité de Grand Paris Sud car s'ils permettent une ouverture vers d'autres horizons, d'autres services, d'autres secteurs commerciaux, économiques, d'emplois, de culture, ils permettent aux habitants de ces pôles régionaux de se rendre sur notre territoire pour y travailler, s'y détendre, s'y cultiver. La gare TGV programmée à Lieusaint – Moissy dans le cadre de l'interconnexion Sud des Lignes Grande Vitesse ouvrira des perspectives de connexion à plus grande échelle vers l'Est et le Sud de la France venant encore améliorer l'accessibilité générale de notre territoire.

2) FAIRE DE GPS UN TERRITOIRE FACILE À PARCOURIR POUR TOUS

Grand Paris Sud est le cinquième territoire francilien en termes de population. Né de la fusion de cinq entités distinctes et composé de vingt-quatre communes, le territoire doit s'appuyer sur divers atouts pour s'affirmer comme une entité unique pesant au sein de la Métropole tout en restant au service de ses administrés. Les réseaux de transport et en particulier les lignes de bus mais aussi notre réseau cyclable doivent contribuer à cette cohésion et permettre de développer les synergies entre les polarités du territoire. Les nouvelles centralités induites par Grand Paris Sud doivent pouvoir être reliées par des liaisons performantes avec des temps de parcours compétitifs.

a. Développer l'offre de mobilité locale

- Rabattre vers les principaux pôles

Points d'entrée et de sortie du territoire, les gares constituent des points majeurs de convergence des lignes de bus mais également des réseaux cyclables ou piétons. Elles représentant en cela de grands pôles générateurs de flux mais ne sont pas les seules dans ce cas. Les établissements d'enseignement supérieur, les administrations, les grands pôles économiques et commerciaux, les principaux équipements scolaires, culturels ou sportifs forment un réseau dont le maillage doit être assuré quelque soit les modes considérés.

Les réseaux de bus de Grand Paris Sud (plus de 80 lignes) contribuent à ces liaisons et le développement de nouvelles offres fait partie du projet que porte le territoire. D'ici à 2024, nous serons le territoire le mieux doté en Bus à Haut Niveau de Service en Ile-de-France avec les TZen 1, 2 et 4 qui constitueront une épine dorsale continue entre Melun et Grigny-Viry. Grand Paris Sud est mobilisé pour assurer la mise en service la plus rapide et la meilleure intégration urbaine possible de ces lignes dont la consistance de l'offre, le niveau de confort et de régularité se rapprochent d'un tramway. Ces lignes majeures doivent constituer le premier niveau d'un réseau de bus communautaire de rabattement vers les grands pôles. Ainsi, le TZen 4 qui viendra à horizon 2020 se substituer à la partie centrale de la ligne TICE 402, ligne la plus fréquentée de la Grande Couronne avec près de 28 000 voyageurs par jour, permettra d'assurer une liaison efficace entre 5 gares de la ligne D, plusieurs équipements culturels majeurs à l'échelle communautaire : le centre culturel Desnos, le PLAN, les Arènes. Le TZen 4, c'est aussi, notamment pour les habitants des 7 quartiers prioritaires de la politique de la Ville traversés mais aussi tous les autres, un moyen de se déplacer vers le Centre Hospitalier Sud Francilien, le Genopole, le Centre Commercial Evry II etc.

En complément, la labellisation de certaines lignes (lignes Mobilien, lignes Express) inscrites dans des secteurs économiques et résidentiels denses permet à la fois de subvenir aux besoins de déplacements par l'augmentation concomitante des fréquences et des amplitudes (voire des capacités du matériel roulant) et à proposer une meilleure lisibilité de l'offre par la hiérarchisation des lignes. Dans le cas de lignes à fort potentiel ou desservant ponctuellement d'importants pôles générateurs de flux, ces renforts d'offre sont une première réponse aux problématiques de surcharge des bus, notamment aux heures de pointe et permettent une amélioration des conditions de confort et de sécurité des voyageurs.

Au travers de sa politique cyclable communautaire, Grand Paris Sud vise à faire émerger et compléter en parallèle un réseau magistral continu, confortable et sûr à même de remplir les mêmes fonctions. C'est au travers de l'aménagement de nouvelles liaisons mais aussi, en s'appuyant sur les dispositifs de financement et les partenariats à l'échelle supra-communautaire (Région, Départements), en intervenant plus ponctuellement pour assurer la continuité d'infrastructures existantes ou la résorption de points noirs que Grand Paris Sud souhaite intervenir et faire du vélo un mode de déplacement utilitaire du quotidien plus sûr, confortable et aisé à pratiquer.

- Assurer une desserte fine

En parallèle de leur mission de rabattement vers les réseaux lourds, les réseaux de transport de l'agglomération doivent constituer des liaisons d'intérêt local. En effet, Grand Paris Sud souhaite pouvoir affirmer le nouveau périmètre intercommunal en prenant en compte : la création d'un lien entre les communes du nouveau territoire Grand Paris Sud, les déplacements à l'intérieur de l'agglomération qui vont s'accroître avec la modification des logiques territoriales. L'ensemble des modes doit contribuer à ce maillage : des lignes de bus locales en passant par les différents types d'aménagements en faveur des modes actifs (cycles et piétons).

Pour ce qui est des bus, l'un des principaux critères d'attractivité de l'offre bus locale demeure la consistance de son offre et l'adaptation de son niveau de service aux problématiques spécifiques des secteurs qu'elle dessert. L'amélioration de la fréquentation passe donc par des renforts d'offre ciblés qui recherchent l'adaptation aux modes de vie évolutifs des habitants, salariés etc. (ouverture des magasins le week-end, hausse des déplacements en heures creuses etc.).

Concernant les modes actifs, Grand Paris Sud veut devenir une référence en matière de partage de la voirie en développant les aménagements apaisant la circulation automobile et laissant une très large place aux autres usagers de l'espace public. Notre Agglomération travaillera pour cela en lien avec l'ensemble des communes constituant le territoire et les partenaires concourant à son aménagement (EPA et GPA notamment).

b. Améliorer les infrastructures dédiées à tous les modes

- Vers la multimodalité avec de grands pôles, carrefours de tous les modes

Que ce soit en lien avec les évolutions du schéma de desserte du RER D, pour accueillir une ligne de bus structurante (TZen 1 phase 2, TZen 4, TZen 2, lignes Mobilien ou Express) ou pour offrir de nouvelles fonctionnalités (dépose-minute, taxi, stationnement vélo etc.), Grand Paris Sud pilote les études de refonte de plusieurs grands pôles multimodaux sur l'ensemble de son territoire : à Grigny, à Ris-Orangis, à Evry, à Corbeil-Essonnes ou encore à Savigny, les projets sont nombreux et ambitieux. L'objectif est de mieux intégrer ces équipements dans le tissu urbain et d'optimiser les correspondances en gagnant en lisibilité. Au programme de ces travaux d'ampleur s'invitent le plus souvent réorganisation des gares routières, amélioration des conditions de rabattement tous modes (réalisation de parc-relais, mise en place de stationnement vélo), mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite, etc.

Grand Paris Sud étend cette logique d'intermodalité au-delà de son réseau bus, en le connectant et l'organisant avec les autres modes et moyens de déplacement de proximité : liaisons douces, points de rendez-vous co-voiturage, parkings, etc.

Grand Paris Sud promeut ainsi, au-delà d'une connexion facilitée entre modes (l'inter-modalité), le développement d'un cocktail complet de solutions de mobilités (la multi-modalité) permettant de trouver celle qui soit, à tout moment, quel que soit son lieu d'origine ou de destination ou encore son motif de déplacement, la plus adaptée à ses besoins.

En parallèle, une meilleure adaptation de l'offre bus au fonctionnement des réseaux lourds doit permettre de rendre plus efficaces et fluides les correspondances et d'estomper la gêne que représentent les ruptures de charge à toutes périodes de la journée et de l'année.

- Pérenniser et développer les infrastructures pour apporter performance, confort, sécurité et lisibilité

Plus de 30km de Site Propre, près de 10 gares routières majeures, 1 000 points d'arrêts, une dizaine de parking-relais, plus de 100km de liaisons cyclables, 10 parcs de stationnement vélos, Grand Paris Sud dispose d'infrastructures nombreuses et variées dédiées aux différents modes de déplacement et en assure la plupart du temps la gestion.

Ces infrastructures participent à la performance, au confort, à la sécurité et à la lisibilité de l'offre de déplacement qu'il s'agisse des transports collectifs ou des modes actifs. Si certaines sont récentes ou fraîchement réhabilitées, d'autres sont plus vieillissantes. Il fait partie de la politique de Transports et de Mobilités de Grand Paris Sud d'assurer la pérennité de ces équipements pour le confort de l'ensemble des usagers.

En parallèle, leur extension est essentielle pour faire face à de nouveaux besoins. Pour chaque évolution d'offre proposée sur le territoire de Grand Paris Sud, une évaluation des adaptations d'infrastructure est menée en parallèle : création/déplacement de point d'arrêt(s) de bus, gabarit des voies de circulation... Les aménagements qui permettent d'assurer la régularité, la ponctualité et une vitesse commerciale élevée des bus devront faire l'objet d'une attention particulière (création de terminus pour régulation, nouvelles sections de voies en site propre, aménagement en gares routières, priorités aux feux...). Il en va de même pour les aménagements cyclables ou à destination des piétons et des autres modes (covoiturage, taxi, etc.)

c. Offrir les services d'accompagnement afin d'améliorer les conditions de déplacement

La seule amélioration des performances des modes et des infrastructures ne permet pas d'offrir à l'utilisateur une offre de service satisfaisante. Il convient de considérer que d'autres mesures doivent être mises en œuvre en parallèle pour aboutir à une réelle amélioration des conditions de déplacement. L'agglomération souhaite donc travailler en partenariat avec le STIF, les grands opérateurs, les associations, en parallèle des projets de développement listés ci-avant, sur les mesures d'accompagnement suivantes qui lui paraissent essentielles.

- Améliorer l'information

La qualité de l'information des voyageurs est une priorité pour Grand Paris Sud. Aux points d'arrêts de bus, en gare routière ou dans un pôle multimodal, au travers de plans des aménagements cyclables ou piétons, l'information fournie aux personnes en situation de mobilité se doit d'être simple, lisible et compréhensible par tous. L'agglomération partage ainsi l'ambition du STIF de proposer une amélioration continue des outils et des supports d'information (SAEIV, bornes d'information voyageur avec indications en temps réel, agencement des informations dans les abris voyageurs) et s'emploie, avec ses partenaires, pour les autres modes, à proposer un panel de solutions efficaces et claires. Cette mise à niveau doit être envisagée en parallèle de chacun des projets de développement.

- Œuvrer pour plus de sécurité

Proposer un réseau de déplacement le plus sûr possible est une préoccupation majeure de l'agglomération comme de l'ensemble des acteurs quels que soient les moyens mis en œuvre (vidéo-surveillance, éclairage, présence humaine, sensibilisation...). Sur ce volet, un travail approfondi doit être conduit pour permettre une amélioration sensible des conditions de déplacements des usagers.

- Offrir des services en complément des infrastructures

Au-delà des deux sujets majeurs développés ci-dessous, Grand Paris Sud a conscience que la qualité de l'offre de mobilité passe par un panel de services venant rendre plus facile à vivre les modes de transports collectifs ou individuels alternatifs à la voiture. Le territoire s'est déjà employé à offrir des services innovants (Agence Bus Centre Essonne, consignes collectives et individuelles pour le stationnement des vélos, jalonnement des principales liaisons cyclables, mise en location de vélos à assistance électrique d'initiative locale ou dans le cadre du futur dispositif prévu par le STIF etc.). Il ambitionne de poursuivre ce déploiement en restant à l'écoute des usagers et de leurs relais notamment associatifs.

Afin de faire de GPS ce territoire facile à parcourir par tous, pour permettre la mise en œuvre des actions ambitieuses décrites ci-dessous, sur l'ensemble des modes, Grand Paris Sud s'appuiera sur les schémas directeurs pilotés par la Région Ile-de-France et le STIF. Ces documents-cadres, certains nouveaux (Plan Route, Plan Vélo de la Région Ile-de-France), d'autres en cours de refonte pour tenir compte des retours d'expérience (Schéma Directeur des Parcs-Relais, des Gares Routières etc.) constituent des dispositifs techniques permettant d'offrir des aménagements efficaces, sûrs et confortables mais sont également synonymes d'appuis financiers tant en investissement qu'en fonctionnement afin de garantir un niveau de qualité de service élevé et pérenne.

3) PROPULSER GPS TERRITOIRE D'INNOVATION EN MATIÈRE DE MOBILITÉ

a. Améliorer le fonctionnement de l'existant en changeant les usages

- Mieux utiliser les infrastructures actuelles

Le projet de territoire porté par Grand Paris Sud en matière de transport et de mobilité s'inscrit globalement dans un contexte de saturation des voies et modes de transports aux heures de pointe, et tout particulièrement les axes routiers majeurs que sont l'A6 et la N104. En prônant un rééquilibrage de l'utilisation de la route au profit des modes de déplacements les plus vertueux et capacitaires, Grand Paris Sud entend agir en faveur d'une décongestion de ces axes. Le territoire se mobilisera ainsi pour la poursuite de la transformation de la N104 en une 2x3 voies ou pour la réservation de files sur les grands axes aux transports collectifs ou aux covoitureurs.

- Développer le management de la mobilité : agir sur les comportements pour améliorer les conditions de mobilité de tous

Au travers de l'accompagnement au lancement de Plans de Mobilités, à la promotion de pratiques managériales innovantes permettant d'agir sur les comportements des salariés ou des agents des administrations, Grand Paris Sud souhaite promouvoir à large échelle des changements d'habitudes individuelles susceptibles de générer de vraies plus-values pour chacun. Conscient de la congestion routière rencontrée par les automobilistes sur certains des axes de son territoire, Grand Paris Sud souhaite par exemple promouvoir le lissage des pointes, c'est-à-dire l'introduction de légères désynchronisations des temps de travail dans le territoire pour casser les nœuds critiques. Une mesure parmi d'autres qui peut, à moindre coût, participer à l'amélioration des conditions de déplacements.

b. Développer les solutions du futur par le biais de l'expérimentation

Véhicules sans chauffeur, bus circulant au-dessus des voitures, tramways individuels, trains à circulation continue, bulles de déplacement aquatique, etc. Le secteur des transports fourmille de recherches et d'innovations. Certaines ont lieu à Grand Paris Sud qui a accueilli par exemple le premier site de déploiement du TZen. Il est intéressant de noter que le territoire présente la particularité de compter la quasi-totalité des voies de transport existantes : du chemin forestier à la piste d'aviation en passant par une autoroute et un

fleuve. Grand Paris Sud se positionne comme un territoire d'expérimentation pour les innovateurs du secteur des transports. Il accueille et facilite leur travail, préparant ainsi les moyens de déplacements de demain.

- La technologie au service de la mobilité

Le développement du numérique en particulier sa démocratisation en situation de mobilité via l'usage des smartphones et les performances toujours plus élevées des réseaux mobiles constitue, pour le paysage des transports et des mobilités, une véritable révolution. Plusieurs logiques à l'œuvre, le plus souvent appuyées sur ces technologies, contribuent à chambouler rapidement et durablement un paysage institutionnel et technique resté globalement stable pendant des dizaines d'années : le développement de l'économie du partage, collaborative ou participative ont permis l'émergence de nouveaux services ou leur développement en dehors des cadres institutionnels et du giron des exploitants traditionnels. C'est le cas par exemple du covoiturage, de la location de particulier à particulier ou de l'explosion du recours aux VTC. Dans le même temps les progrès nés de la généralisation de la géolocalisation et la multiplication des capteurs de toute sorte ont permis de développer d'autres types de services disponibles en temps réel et en situation de mobilité : information-voyageur, guidage collaboratif, etc.

Grand Paris Sud est d'ores-et-déjà impliqué dans la promotion et la mise en œuvre de ces outils au travers de son portail de covoiturage (www.covoiturage.grandparissud.fr) ou encore de l'expérimentation, unique à ce jour en Ile-de-France, de parkings connectés permettant de renseigner l'automobiliste en temps réel de la disponibilité d'un parking en vue de le guider de la meilleure des façons pour se rabattre sur une gare du territoire (Solution Parking Map). Le territoire vise à poursuivre le développement de ce type d'outils permettant à la fois d'enrichir le cocktail des modes de transport disponibles, d'en faciliter l'accès et d'en assouplir l'usage en fonction de sa situation, des circonstances et des moyens dont chacun dispose.

- Transports collectifs flexibles et à la demande, électromobilité ou véhicules autonomes : des initiatives à prendre au service de la desserte des parcs d'activités économiques et des secteurs de faible densité

De nombreuses entreprises sont implantées sur le territoire de Grand Paris Sud et participent à son attractivité et à son dynamisme. Grand Paris Sud est attentif aux solutions de déplacement proposées aux entreprises installées ou à venir selon leurs spécificités mais la desserte des zones d'emplois demeure une problématique complexe à résoudre au regard des faibles densités parfois constatées sur certains parcs, des horaires d'embauche diffus, de la présence souvent massive de capacités de stationnement orientant le choix modal vers la voiture individuelle, etc. Malgré des échanges permanents avec le monde économique et la volonté commune de trouver des solutions de desserte conciliant qualité de service et efficacité économique, les lignes de bus « classiques », rigides et coûteuses rapporté au nombre, parfois faible, de voyageurs transportés ne constitue pas une réponse adaptée.

Il est en de même pour les espaces ruraux où la desserte par une ligne régulière de bus peut s'avérer inadaptée par rapport au potentiel de voyageurs.

Notre territoire a la particularité d'être constitué de quartiers à la densité élevée et de ces secteurs moins peuplés. Il nous revient, en interaction avec l'ensemble des acteurs du territoire et en mettant à profit, l'ensemble des solutions possibles pour proposer une offre adaptée à chaque situation. Pour ce faire, des réflexions innovantes et approfondies doivent mettre en jeu la structure de l'offre, le matériel roulant, etc. mais aussi les progrès technologiques actuels dans le domaine de la propulsion des véhicules ou de leur automatisme.

Grand Paris Sud souhaite ainsi se positionner auprès du STIF, des exploitants mais aussi auprès des industriels ou des chercheurs comme un territoire d'expérimentation où puissent être développées les solutions de mobilités du futur anticipant que, d'ici 10 ans, traverser en voiture ou en camion le territoire de Grand Paris Sud pourra certainement se faire sans rejet local de CO² et sans tenir en main son volant.

2. L'économie et la formation au service de la valeur du territoire et de l'emploi

a. Développer l'activité économique et l'emploi

Six grands types d'activités caractérisent Grand Paris Sud : commerce-logistique-services, industrie, administration et services publics, tertiaire, agriculture, économie résidentielle. Cela permet qu'environ 42% des habitants travaillent dans l'agglomération. Ce chiffre est à protéger et à faire prospérer, en visant à moyen terme 50%. Par conséquent Grand Paris Sud soutient son développement endogène (cf. ECONOMIE EMPLOI FORMATION B), notamment en termes d'économie résidentielle, déploie une démarche active de marketing territorial (cf. ECONOMIE EMPLOI FORMATION E), tant au niveau national qu'international (en lien avec la Région), notamment en direction des secteurs industriel et tertiaire et s'attache à l'accompagnement des activités marquant l'émergence d'une nouvelle société, notamment circulaires, bio-agricoles, de santé et numériques. Dans ce dernier secteur plus particulièrement, l'agglomération renforce l'incubation et l'amorçage des start-up et facilite l'émergence d'un écosystème local de rencontre, coopération et développement. Pour cela, elle s'implique, entre autres, dans leurs recherches de financement, via la facilitation de relations entrepreneurs-investisseurs voire la création local d'un fonds de soutien.

b. Soutenir le développement économique par un guichet d'entrée unique et une offre d'accompagnement structurée en parcours.

Établissements publics propriétaires de terrains, services de l'Etat intervenant sur des questions réglementaires, Région apportant des aides, agglomération compétente en matière de développement économique, commune pour les relations de proximité, maison de l'emploi appui en ressources humaines etc.: les entreprises sont confrontées à des interlocuteurs multiples et aux fonctionnements différents. Les fonctionnaires territoriaux ont les connaissances, les compétences et les réseaux pour naviguer dans cet univers qui est le leur. Grâce à cette ressource primordiale, Grand Paris Sud se positionne comme facilitateur du développement économique en agissant comme interlocuteur unique capable d'analyser les besoins, d'instruire les dossiers et d'apporter les réponses. Cette logique de porte d'entrée s'applique bien sûr aux entreprises arrivant ou naissant dans le territoire, mais s'inscrit également dans une démarche d'appui dans toutes les phases d'évolution des sociétés du territoire. Elle s'inscrit dans une démarche de promotion d'un développement économique durable et promeut la transition écologique.

Le guichet unique et l'accompagnement se font de manière complémentaire au dispositif global de rapprochement de l'offre et de la demande locales d'emplois, facilitant ainsi les recrutements des entreprises.

c. Développer la formation tout au long de la vie en misant sur des filières de performance et des secteurs à potentiels et l'apprentissage

« Deux tiers des écoliers en maternelle occuperont des emplois qui n'existent pas encore aujourd'hui ». Cette formule-choc du cabinet Wagepoint date de 2013, mais toutes les études successives n'ont fait que confirmer ce constat. Grand Paris Sud mise sur la formation tout au long de la vie pour relever ce défi de la mutation professionnelle. Dans un esprit « filière », Grand Paris Sud impulse les synergies entre les acteurs des secteurs de performance du territoire, actuelles (aéronautique-aéroportuaire, robotique, santé, logistique/e-commerce, biotechnologies, numérique)

et en devenir (éco-activités, agriculture péri-urbaine et biologique), et crée les liens avec les pôles externes de compétitivité les concernant. L'objectif est de faire émerger un écosystème dynamique entreprises-enseignement professionnel-enseignement supérieur-recherche qui accélère le développement des entreprises, rapproche offres et demandes d'emplois, garantit l'employabilité résiliente des habitants. Grand Paris Sud se dote également un dispositif d'observation prospective des métiers afin de suivre les tendances générales et locales et de déceler les secteurs à investir. Afin de déployer rapidement de l'employabilité dans ces domaines, Grand Paris Sud soutient et promeut les formations par alternance.

d. Réorganiser, rénover, spécialiser et équiper les zones d'activités.

Grand Paris Sud dispose de 62 parcs d'activités. C'est une offre importante, constituant un bassin économique significatif et présentant des opportunités pour toutes les entreprises à la recherche d'une implantation. Néanmoins, ces parcs, héritage des agglomérations composant aujourd'hui Grand Paris Sud, ont des histoires différentes et se trouvent dans situations diverses.

Grand Paris Sud réorganise cet ensemble et en caractérise chacun des éléments pour créer un tout cohérent et adapté aux besoins et aux évolutions des entreprises.

En outre Grand Paris Sud identifie les zones présentant des difficultés de commercialisation et de développement (notamment en raison soit de bâtiments que l'évolution des normes ont rendu obsolètes ou soit d'une image dégradée liée à la vétusté des lieux) et mobilise les partenaires publics et privés concernés pour programmer des travaux sur la voirie, l'éclairage, les réseaux et la signalétique.

e. Promouvoir l'image d'une agglomération puissante, bien desservie, proche de Paris, Orly et Roissy, avec des ressources humaines, foncières et logements diversifiées et disponibles.

Première agglomération à signer un Contrat d'Intérêt National, dans le cadre d'une coopération avec l'agglomération Cœur d'Essonne, en Ile-de-France, Grand Paris Sud est fléché comme un territoire de première importance, reconnu et soutenu par l'État : la Porte Sud du Grand Paris.

Grand Paris Sud promeut cette situation stratégique et démarche les entreprises en recherche d'un site à potentiel pour asseoir leur développement. Elle mobilise son guichet unique (cf. ECONOMIE EMPLOI FORMATION A) pour faciliter l'accès à tous ses atouts, notamment une population jeune, des disponibilités foncières de tailles diverses et une offre de logements qui balaie un très large spectre de typologies, de surfaces et de cadres de vie.

Grand Paris Sud déploie également une stratégie touristique (cf. CADRE DE VIE A) qui développe son rayonnement et donc son attractivité.

f. Organiser le commerce (des hyper-surfaces aux magasins de proximité)

Grand Paris Sud dispose de centres commerciaux d'envergure régionale Evry 2, Marques Avenue-Exona-O'Marché, Villabé, Carré Sénart, Boissénart-Maisonnette-Cobalt). Certains sont en forte expansion alors que d'autres enregistrent de la vacance. D'une manière générale, ils constituent d'importants pourvoyeurs d'emplois : plus de 7000 emplois. En outre, Grand Paris Sud possède une armature commerciale de proximité, qui subit également de la vacance. Enfin, Grand Paris Sud connaît un processus de polarités non maîtrisées avec des implantations le long des axes de communication dans le cadre de la reprise de friches, des nouveaux projets internes et une forte concurrence dans les mêmes zones de chalandises.

Afin de maintenir et conforter les pôles commerciaux existants, Grand Paris Sud travaille, au niveau de la Porte Sud du Grand Paris, pour se doter d'une stratégie d'ensemble cohérente, anticiper la gestion de et l'évolution de l'offre et de son évolution et prendre en compte l'impact sur les magasins

de proximité. Sur ce dernier point, inspirée par ses premiers éco-quartiers, qui intègrent-ils de l'activité économique de proximité (TPME, artisans, professions libérales), l'agglomération accompagne cette démarche en ciblant des sites de déploiement d'écosystèmes commerces, TPME, artisans et professions libérales. Les enjeux sont de proposer des emplois résidentiels, de soutenir le commerce local (en attirant et fixant sur place des travailleurs, qui constituent une clientèle, notamment lors de la pause méridienne), d'offrir des espaces d'accueil et d'expérimentation de projets de micro-entreprises et de commerces, d'impulser les coopérations entre acteurs économiques de proximité (mutualisation de moyens et création d'offres communes packagées).

g. Accompagner les demandeurs d'emploi via un dispositif global cohérent de rapprochement de l'offre et de la demande locales : sas vers les filières, connexions avec le guichet unique, outils d'insertion pour rapprocher publics et emplois.

Les habitants de l'agglomération sont fortement en attente d'un développement économique mis à leur service. D'une part en raison des tensions nationales en matière de chômage et de l'espoir de solutions locales, d'autre part en raison de la moindre dépendance aux conditions de transports vers Paris et du confort de vie procurés par un emploi à proximité de son domicile.

Grand Paris Sud développe l'emploi local et facilite son accès aux habitants :

- en promouvant la formation tout au long la vie et créant des passerelles vers les filières (cf. ECONOMIE EMPLOI FORMATION B) les et écosystèmes de proximité (cf. ECONOMIE EMPLOI FORMATION E);
- en créant des sas vers le guichet unique pour les créateurs d'entreprises (cf. ECONOMIE EMPLOI FORMATION A);
- en déployant des outils d'insertion pour les publics les plus éloignés de l'emploi.

3. La culture, le sport et l'envie d'apprendre à tout âge

a. Mobiliser la culture comme vecteur de réflexion, d'ouverture d'esprit et d'apprentissage.

Théâtre, musique, danse, arts de la piste... L'agglomération dispose d'un réseau de cent trente lieux culturels, dont vingt-sept qui programment des spectacles tout au long de l'année.

Grand Paris Sud construit une identité culturelle forte en valorisant la diversité des expressions culturelles de l'agglomération, développe une culture partagée, solidaire, en accordant la priorité à l'éducation artistique et culturelle accessible à tous tout au long de la vie, parie sur l'innovation culturelle, encourage la culture numérique, renforce la place de l'artiste dans la cité, et fait rayonner le territoire par la culture.

Grand Paris Sud travaille les synergies et les complémentarités de ses équipements culturels, en valorisant cette richesse culturelle, en structurant mieux les réseaux des conservatoires, des médiathèques, et en développant des complémentarités intelligentes avec les structures locales, notamment pour le spectacle vivant (scènes nationales de l'Agora et du Théâtre Sénart, qui ont déjà tissé des coopérations étroites, Théâtre de Corbeil, centre culturel Robert-Desnos à Ris, scènes des musiques actuelles). Dans les domaines comme le patrimoine, la lecture publique pour tous, les enseignements artistiques, les arts visuels et plastiques, l'agglomération propose des parcours de découverte artistique et culturelle, une ouverture sur l'espace public.

Enfin, Grand Paris Sud favorise l'accès du plus grand nombre à la culture et encourage les pratiques « amateur ». Les espaces culturels ont vocation à s'ouvrir encore plus, une démocratisation de l'accès aux équipements et aux pratiques culturelles suppose une vaste réflexion sur les conditions d'accès et un travail étroit avec les habitants du territoire : desserte, tarifs, heures d'ouverture, accueil... En outre, Grand Paris Sud engage des actions fortes pour diffuser la culture hors les murs, y

compris avec le concours de grandes institutions culturelles nationales, avec pour objectif de donner l'envie de culture à tous.

b. Développer l'enseignement supérieur et professionnel en appui sur les écoles d'ingénieurs existantes et les universités, en soutenant la création de filières en lien avec le bassin d'emplois, en organisant la coopération interdisciplinaire et en impulsant une synergie Créteil-Evry-Saclay.

Près de 20 000 jeunes font leurs études dans l'agglomération, à l'université (Evry et Paris-Est-Créteil), en école d'ingénieurs (ENSIE, ICAM, Télécom SudParis) et école de management (Télécom Ecole de Management). Cela fait de Grand Paris Sud un pôle significatif d'enseignement supérieur.

L'agglomération renforce et développe cet atout en :

- soutenant la création de filières professionnelles en lien avec le bassin d'emploi et en organisant la coopération interdisciplinaire entre les établissements afin de créer un écosystème dynamique (aéronautique-aéroportuaire, robotique, santé, logistique/e-commerce, biotechnologies, numérique, agriculture péri-urbaine, cf. ECONOMIE EMPLOI FORMATION B)
- impulsant une synergie Créteil-Evry-Saclay de manière à créer un arc sud universitaire puissant en Ile-de-France.
- facilitant les liens et les échanges avec les pays européens.

c. Soutenir l'action éducative des communes

Selon la Société française de pédiatrie, 20% des élèves rencontrent des difficultés scolaires. Elles s'enracinent à la fin du cycle 1 (Grande Section) où ceux qui ne sont pas en capacité de comprendre 90% des mots d'un texte enclenchent un cercle vicieux d'échecs. Elles impactent toute la scolarité : plus de 75% de ces élèves en difficulté en maternelle se trouvent en retard dans leur scolarité à la fin du secondaire, dont plus d'un quart étant en situation de décrochage, amorcé dès l'élémentaire. Grand Paris Sud soutient la communauté éducative dans ses efforts pour enrayer l'échec scolaire en mobilisant ses moyens d'actions culturels et sportifs.

En outre, Grand Paris Sud s'implique dans le « parcours Avenir », dispositif individuel d'information, orientation et découverte du monde économique et professionnel de l'Éducation nationale, qui doit permettre aux élèves de la sixième à la terminale de construire progressivement, tout au long de leurs études secondaires, une véritable compétence à s'orienter. Grand Paris Sud soutient et appuie les établissements scolaires : en s'investissant en tant qu'acteur professionnel (stages, apprentissage, jobs d'été, etc.), en facilitant les liens avec le monde professionnel local, en créant des actions de rapprochement élèves-monde professionnel local.

Enfin, selon le cabinet Roland Berger, de 2016 et 2026, 42% des emplois seront transformés par la numérisation. Dans ce monde digital, le code informatique s'impose comme une nouvelle langue vivante pour communiquer avec les « machines » (smartphones, ordinateurs, objets connectés, robots). Aussi, depuis la rentrée 2016-2017, le code informatique fait-il partie des programmes des écoles élémentaires et du collège (initiation à partir du CP, CE1 et CE2, renforcement à partir du CM1, thème des programmes de mathématiques et de technologie à partir de la 6^e, exercice obligatoire de l'épreuve de mathématiques et sciences du Brevet). Grand Paris Sud booste ces apprentissages en soutenant, conformément aux préconisations du Conseil National du Numérique, la logique de parcours éducatif élargi associant tous les acteurs du numérique (parents, associations, collectivités locales, start-ups, entreprises).

Au titre de ce soutien à l'action éducative des communes, Grand Paris Sud est sensible à toute expérimentation permettant de tester des approches innovantes et chercher des solutions alternatives.

d. Mettre en œuvre un dispositif de seconde chance, palliatif mais aussi préventif (en anticipation des mutations technologiques du monde du travail).

Environ 1,9 millions de 16-29 ans sont sans emploi et ne suivent ni études ni formation. Cette situation est alimentée par les jeunes sortants chaque année du système scolaire sans qualification. Bien que ramené à 98 000 (contre 140 000 il y a cinq ans), ce rythme et la situation antérieure demeurent importants et doivent mobiliser tous les forces publiques, territoriales comme nationales. Grand Paris Sud se mobilise et déploie un dispositif de seconde chance :

- de manière palliative, en direction des jeunes sans emploi et ne suivant ni études ni formation, en appui sur ses outils d'insertion.
(cf. ECONOMIE EMPLOI FORMATION F).
- de manière préventive via ses autres axes prioritaires du domaine éducation, notamment en termes d'orientation et de lutte contre l'échec scolaire et le décrochage (cf. EDUCATION B).
- de manière étendue à l'ensemble de ses habitants peu, pas ou mal qualifiés dans la cadre de la formation tout au long de la vie (cf. ECONOMIE EMPLOI FORMATION B).

e. Faire du sport un facteur de bien-être, d'unité et de rayonnement

Le sport est une source de bien être, de développement économique, d'identité et de lien social, le sport est un investissement à long terme. Avec le sport, Grand Paris Sud forge son unité et son rayonnement de Grand Paris Sud : modernité de ses équipements, les performances de ses athlètes, la qualité de ses spectacles sportifs. Il saura véhiculer des valeurs communes à tous comme la solidarité, la santé et le vivre ensemble...

Grand Paris Sud se donne pour objectif la construction de nouveaux équipements sportifs modernes et durables, permettant de répondre au développement des clubs et à la formation d'athlètes. L'agglomération travaille sur des nouveaux formats d'équipements, qui prennent en compte les nouvelles évolutions technologiques (équipements tempérés, modulaires, pluridisciplinaires..) tout en privilégiant une co-construction avec le mouvement sportif. De même la modernisation des piscines s'avère indispensable. Elle passe par la mise en place d'outils innovants pour l'usager, d'heures d'ouverture au public plus importantes, des animations plus variées et une mise en réseau pour en faire des piscines connectées et attractives.

Grand Paris Sud s'attache également à l'évènementiel sportif, pour mobiliser les habitants et animer les villes, avec comme fil rouge qualité, l'efficacité, la simplicité et la popularité.

Enfin, Grand Paris Sud est également une terre d'excellence sportive. Plus de 20 clubs évoluent au niveau national et près de 70 athlètes sont de haut niveau dans le territoire. La politique sportive de l'agglomération développe le sport de haut et bon niveau. Grand Paris Sud établit des partenariats avec le secteur associatif, afin de soutenir la structuration et la professionnalisation des clubs. L'agglomération mise sur des « locomotives » pour faire émerger, rêver, s'épanouir et performer la jeunesse sportive du territoire.

4. La qualité de vie au quotidien

a. Valoriser, faire connaître et inciter à l'appropriation du cadre de vie existant

Avec 51% d'espaces verts et agricoles et 49% d'espaces urbanisés, Grand Paris Sud est véritablement caractérisé par un modèle urbain mi-ville mi-nature. Cette particularité s'exprime tout particulièrement au travers de la Seine, des lacs, des massifs forestiers et des parcs et jardins qui marquent le territoire d'une trame bleue et verte. Elle est accentuée par la taille très diverse des communes, qui, de 500 habitants à plus de 50 000, propose des cadres de vie, des patrimoines et d'activités très variés. Grand Paris Sud possède donc une valeur « d'usage » extrêmement forte mariant gamme très large de logements, offre conséquente d'équipements publics (16 salles

spectacles dont 2 Scènes nationales, 12 piscines, 19 médiathèques, 2 sites universitaires, 4 grandes écoles, 17 gares RER, etc.), 3 500 hectares d'espaces naturels et un riche patrimoine.

Grand Paris Sud préserve, entretient, valorise, fait connaître et incite à l'appropriation de ces atouts. L'agglomération déploie une stratégie de communication et d'animation événementielle, notamment culturelle et sportive, ainsi qu'une stratégie touristique : elles visent à attirer vers ces points forts et les installer comme des cœurs de vie. Dans cette logique, Grand Paris Sud s'attache également à leur maillage physique, via les transports en commun et des liaisons douces créant un réseau allant du plateau de Vert-le-Grand et du Cirque et vallée de l'Essonne aux forêts de Sénart et de Rougeau en passant par les berges de la Seine, et intégrant fortement les problématiques de mobilité réduite. Grand Paris Sud formalise et décline cette stratégie dans son schéma de cohérence territoriale.

b. Mobiliser la transition écologique au service de la qualité de vie

L'agglomération s'engage dans une transition écologique qui impacte positivement le quotidien. Cela passe par la construction et la mise en œuvre d'un projet d'aménagement écologique, global et partagé, notamment en termes de nature au cœur l'urbain, de constructions économes en énergie et de mobilité durable (cf. QUALITE DE LA VIE QUOTIDIENNE A). Grand Paris Sud affirme son identité « verte » et « bleue » et ancre l'appropriation de cette identité par ses habitants et acteurs locaux (cf. QUALITE DE LA VIE QUOTIDIENNE A). En matière opérationnelle, l'agglomération explore toutes possibilités de production locale dans les domaines de l'énergie, de l'eau, de l'alimentation collective et individuelle, des déchets (cf. ECONOMIE EMPLOI FORMATION C). Elle s'engage également pour optimiser la préservation, la gestion et l'exploitation des biens communs (foncier, eau, air, biodiversité, discontinuités paysagères) et définit un plan climat-énergie-air.

c. Requalifier les quartiers ANRU dans une approche systémique (intégrant transports, commerces, insertion, etc.) et en articulant rénovation-peuplement-efficienc e des bailleurs.

Grand Paris Sud possède des quartiers faisant l'objet d'une mobilisation spécifique de l'État via l'Agence nationale de rénovation urbaine : l'objectif est de les transformer en profondeur pour les faire évoluer vers des espaces urbains « ordinaires » caractérisés par la diversité des fonctions et des types d'habitat, l'ouverture et les relations avec le reste de la ville, la qualité des espaces publics. Dans ce cadre, Grand Paris Sud renforce la diversification et le désenclavement de ces quartiers, en termes de fonctions offertes comme de nature et statut des logements. Cela implique des programmes alliant démolitions, reconstitutions sur site et hors site, réhabilitations, résidentialisation, aménagements, accompagnés d'une stratégie partagée de peuplement (cf. QUALITE DE LA VIE QUOTIDIENNE E) et de regroupements de bailleurs. L'agglomération s'attache tout particulièrement aux questions de relogement, de gestion urbaine de proximité et d'insertion professionnelle permise par les travaux. Elle inscrit la rénovation urbaine dans le cadre de ses orientations de transition écologique et de sa politique de la ville.

d. Accompagner l'évolution et la rénovation hors zones ANRU

Si les quartiers ANRU sont fléchés pour des caractéristiques nécessitant une intervention prioritaire soutenue par l'Etat, d'autres espaces urbains de l'agglomération ont également besoin d'évoluer ou d'être rénové, en raison de leur vieillissement et/ou du développement des villes.

Grand Paris Sud s'attache à sa cohérence urbaine et veille au devenir des espaces urbains, notamment des centre-villes. L'agglomération tire les enseignements de ses quartiers ANRU et accompagne les communes, jouant un rôle de conseil et de facilitation.

e. Réduire les inégalités sociales et territoriales

Avec 19 quartiers en politique de la ville répartis dans 7 communes, Grand Paris Sud est confronté à des enjeux majeurs d'égalité, qui imposent une action au-delà de la requalification (cf. QUALITE DE LA VIE QUOTIDIENNE B) : il s'agit donc à la fois de revitaliser le modèle républicain et de lutter contre les discriminations de tout ordre. La politique de la ville de Grand Paris Sud favorise le lien entre les habitants et les associations, rapprochent entreprises et demandeurs d'emplois, facilite l'accès à l'éducation et à la culture, développe des outils de formation et d'insertion pour les jeunes, permet l'accès aux droits pour tous, offre l'accès à un environnement urbain renouvelé.

Grand Paris Sud déploie une stratégie transversale au service des habitants des quartiers prioritaires afin de développer la solidarité, en partenariat étroit avec les villes et l'État, en faveur des populations fragiles (26% de la population du territoire). L'agglomération vise à promouvoir l'égalité territoriale, lutter contre les discriminations, investir pour l'avenir de la jeunesse, agir en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, garantir un service public optimal, reconnaître l'action associative comme essentielle au développement des quartiers, donner les moyens aux habitants de participer à la vie de leur quartier. Grand Paris Sud met l'attractivité de l'ensemble de son territoire au service des citoyens et de la cohésion sociale et rassemble ses habitants autour de valeurs partagées.

f. Proposer des parcours résidentiels

Grand Paris Sud a la responsabilité d'établir un programme local de l'habitat qui « définit, pour une durée de six ans, les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergement, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées en assurant entre les communes et entre les quartiers d'une même commune une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements. »

En premier lieu, Grand Paris Sud articule ce programme avec sa stratégie de rénovation urbaine (cf. QUALITE DE LA VIE QUOTIDIENNE B), avec l'analyse des besoins de ses actuels 343 000 habitants et avec une visée d'équilibre et de mixité sociale. L'agglomération promeut son attractivité résidentielle, notamment en direction des non-habitants travaillant sur son territoire, via la valorisation de son cadre de vie existant (cf. QUALITE DE LA VIE QUOTIDIENNE A), une vigilance quant à son équilibre H3E (Habitat-Emploi-Équipements-Environnement) et une stratégie foncière pour limiter les prix de logements.

g. Appuyer l'action sur la qualité de vie quotidienne des communes

Les 24 communes de Grand Paris Sud sont les premiers acteurs et interlocuteurs de la qualité de vie quotidienne des habitants. L'action globale de Grand Paris Sud contribue à accroître cette qualité de vie quotidienne (transports, emploi, équipements et services publics, cadre de vie, etc.). Au-delà, Grand Paris Sud s'implique plus particulièrement dans sept autres domaines :

- La tranquillité publique en organisant la coopération des acteurs de la sécurité/justice/prévention par bassin et en déployant un dispositif global de vidéosurveillance ;
- La santé en définissant un maillage santé hôpitaux-cliniques-maisons de spécialistes-maison de santé de proximité et impulsant l'installation de médecins, appuyée par la collaboration avec le centre hospitalier sud-francilien et le Santépôle de Seine-et-Marne.
- La jeunesse en veillant à sa prise en compte transversale dans les actions intercommunales.
- Le handicap en coordonnant l'intervention communale et intercommunale d'accessibilité des espaces et équipements publics ainsi que d'autonomie-inclusion des personnes (en particulier dans les domaines de l'éducation, la formation, l'emploi, la culture et le sport).

- Le sport en veillant à la complémentarité sport grand public et sport de haut de niveau.
- La culture en impulsant les synergies et complémentarités entre tous les niveaux d'acteurs du secteur.
- La solidarité en coordonnant les relations et la coopération avec les grands acteurs caritatifs.